

Matières du tems. Octobre 1707. 245
 mes & les plus sacrez, il n'y en a point eu de plus éclatante & de plus précieuse que la naissance d'un Prince des Asturies. Les Espagnols y sont d'autant plus sensibles qu'ils se sont vûs priver d'un pareil avantage pendant une longue suite d'années : & l'union des deux Couronnes rendant entre elles les intérêts communs, la France ne doit pas donner aujourd'hui moins de marques de joye sur cette naissance, que l'Espagne en a fait paroître sur celle du Duc de Bretagne. Ces deux Princes assurent également la stabilité des deux Monarchies : ils ôtent à nos ennemis communs la fausse idée de réünion, dont ils faisoient le pretexte le plus specieux de la Guerre qu'ils ont allumée; & me donnent la satisfaction de voir la possession des deux Royaumes assurée à deux Branches de ma Maison. La juste reconnoissance que je dois à Dieu; unique Auteur de tant de bienfaits, m'engage à vous écrire cette Lettre, pour vous dire que je desire que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître, ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part; & je lui donne ordre de convier à cette Ceremonie mes Cours, & ceux qui ont accoustumé d'y assister. Sur ce, Je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Escrit à Versailles le 4. Septembre 1707. *Singé,* LOUIS;
Et plus bas PHELYPEAUX.

VIII. Le même jour huitième Septemb^r, on tira un feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville de Paris, qui étoit orné d'emblèmes & de devises qui en expliquoient les figures; on y voyoit la Victoire tenant en-

Rejoissances de Paris sur cette naissance.